

Bonne année 2018 !

L'année 2018 débute avec un nouveau plan de lutte à la pauvreté qui, en fait s'intitule « Plan pour l'inclusion économique et la participation sociale ». Déjà, au départ à partir du titre on se demande comment on peut lutter contre la pauvreté si on ne la nomme pas. En gros, les prestations pour personnes reconnues en contrainte sévère à l'emploi depuis 66 mois (5 1/2 ans) seront augmentées progressivement d'ici 2023. Ce qui donnera en 2023 un montant de 5280\$ de plus dans l'année. C'est une bonne nouvelle, par contre, pour les personnes sans contraintes à l'emploi, il ne restera que des miettes, peu d'augmentation, sauf pour les parcours obligatoires en emploi prévus dans le programme Objectif emploi.

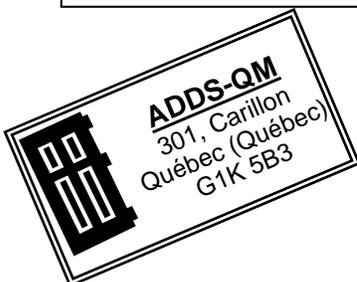
Voici des extraits du communiqué de presse du Front commun des personnes assistées sociales du Québec: « Si les quelques bonnes nouvelles se situent au niveau des personnes avec une contrainte sévère reconnue, le ministre Blais fait le choix de laisser les autres personnes à l'aide sociale avec un revenu extrêmement bas et de conserver la menace de coupure prévue dans le programme Objectif emploi. « Dans son approche le ministre Blais considère que les personnes à l'aide sociale n'ayant pas de contrainte sévère reconnue ne méritent pas d'amélioration de leurs conditions. C'est scandaleux! Se faisant on agrandit la disparité de traitement et les personnes sans contrainte reconnue verront leurs droits encore plus bafoués », s'indigne Yann Tremblay-Marcotte du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). (...)

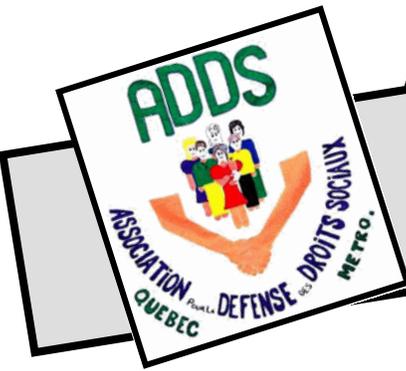
Le 3^e plan de lutte est un échec juge le FCPASQ, car il laisse des centaines de milliers de personnes sans ressources supplémentaires pour vivre décemment. D'autres mesures peu coûteuses auraient pu être mises en place comme conserver des pensions alimentaires pour les enfants, garantir le plein chèque pour les personnes vivant en couple et augmenter significativement les gains de travail permis. »

L'ADDS QM organise une formation sur le plan de lutte à la pauvreté (ah non, c'est vrai, le plan pour l'inclusion économique et la participation sociale) dans ses locaux au 301 Carillon de 9h30 à 15h30, jeudi le 18 janvier. Le repas est offert par l'ADDS QM. Vous êtes les bienvenu.e.s ! Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à nous téléphoner au (418) 525-4983.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Brigitte Auger, Laurence-A Côté, Judith Dechênes, Linda Laprise





CALENDRIER

janvier 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6
8	9	10 <u>9h30</u> Comité femmes	11 <u>9h30</u> Comité lutte	12	13
15 <u>13h30</u> Comité loi	16 <u>9h30 à 16h</u> Comité Organisateur	17	18 <u>9h30 à 16h</u> Formation sur le plan pour l'inclusion économique et la participation sociale (anciennement, plan de lutte à la pauvreté)	19	20
22	23 <u>13h30</u> Atelier Droit Aide Sociale	24	25 <u>9h30 à 16h</u> Bilan mi-annuel	26	27
29	30 <u>9h30</u> Comité finance	31			

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*